DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal:

49

N°185

En exercice:

49

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présents:

33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 septembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

<u>Etaient absents :</u> MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés:

Représentés par :

Madame Laurence GRARE Madame Sandrine LE MOINE Madame Danielle MARINO Monsieur Jean-Jacques KARMAN Madame Akoua Marie KOUAME Monsieur Nourredine KADDOURI Monsieur Eric PLEE Monsieur Antoine WOHLGROTH Madame Alice FAGARD Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI Monsieur Guillaume SANON Monsieur Sofienne KARROUMI Monsieur Abderrahim HAFIDI Monsieur Pascal BEAUDET Monsieur Jean-Yves VANNIER Madame Evelyne YONNET Monsieur Arab ALI CHERIF Monsieur Jean-François MONINO

Secrétaire de séance : Soizig NEDELEC

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et Commande Publique/

OBJET : Accord-cadre relatif à la fourniture de vêtements de travail et de petits équipements pour les besoins du personnel municipal d'Aubervilliers pour les années 2019 à 2021. Approbation du projet d'accord-cadre et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics :

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 25, 43, 66 à 68, 78 et 80 pris en application de ladite ordonnance.

Vu le projet d'accord-cadre,

Vu le budget communal,

Considérant que les marchés relatifs à la fourniture de tenues de travail pour les agents de la ville arrivent à échéance le 31 décembre 2018, qu'il y a lieu en conséquence de lancer une nouvelle procédure sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande couvrant les besoins des deux marchés actuellement en cours pour les trois années à venir.

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE:

APPROUVE le projet d'accord-cadre à bons de commande, relatif à la à la fourniture de vêtements de travail et de petits équipements pour les besoins du personnel municipal d'Aubervilliers pour les années 2019 à 2021.

Il sera passé pour une période allant de sa notification au 31 décembre 2019, puis renouvelable par reconduction expresse, par périodes successives de un an, deux années au maximum (s'achevant donc au plus tard le 31 décembre 2021) et comportant les lots et seuils suivants, susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

Lot	Montant mini	Montant maxi
Lot n°1 : Vêtements de travail pour les agents de nettoyage et le personnel médico-social et éducatif	6 000 € HT	80 000 € HT
Lot n°2 : Vêtements de travail et chaussures pour la restauration	6 000 € HT	27 000 € HT
Lot n°3 : Vêtements de représentation pour les agents d'accueil, des cérémonies et de réceptions	2 000 € HT	15 000 € HT
Lot n°4 : Tenues de sport et de loisirs	1 000 € HT	4 000 € HT
Lot n°5 : Vêtements de sécurité et Equipements de Protection Individuelle	6 000 € HT	150 000 € HT
Lot n°6 : Vêtements de travail et petits équipements pour les effectifs de la DPS	10 000 € HT	90 000 € HT

AUTORISE Madame la Maire, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer l'accord-cadre correspondant à chaque lot avec les entreprises ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses

Reçu en préfecture le : 21/09/18

Publié le : 21/09/18

Certifie exécutoire : 21/09/18

Pour la Maire, l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI